

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 18

Artikel: Petites causes, grands effets
Autor: A.-L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avec les classes des pasteurs, exercer la discipline sur les ministres impositionnaires, désigner ceux d'entre eux qui étaient aptes à devenir membres de classe et à occuper un poste pastoral, assister d'office à la cérémonie de la consécration et recevoir le serment des nouveaux consacrés à la confession de foi helvétique. La dite cérémonie devait être présidée par le recteur de l'académie; toutefois en cas qu'il fût laïque, la tâche était confiée à un professeur ecclésiastique. Un pareil ordre de choses était devenu une anomalie surannée.

(A suivre.)

(*Le Semeur Vaudois.*)

La Mayon à tout le monde.

PORTRAIT D'AUTREFOIS.

(Fin)

La Mayon n'était pas très rassurée. On n'a pas habité toute sa vie au milieu de gens qui croient à ces choses sans y croire aussi, mais elle ne broncha pas.

— Croyez-vous donc, messager, dit-elle, que tous ces revenants me font peur! Et ceci, pour quoi le prenez-vous...?

Et elle montrait du doigt sa vieille Bible et son psaume non moins antique qui reposaient sur un rayon, et dont les fermoirs polis et usés démontraient l'usage fréquent.

— Avez-vous jamais entendu, ajouta-t-elle, parler d'un revenant qui ait résisté à la lecture d'un chapitre ou d'un psaume...? Et si la vieille Dzaquemette vivait comme une originale, est-ce une raison pour la laisser mourir toute seule, sans aucun de ses parents autour d'elle? — Allons, messager, je compte sur votre femme pour me soigner les chèvres et le chat, et si quelque chose ne va pas vous me le direz quand vous viendrez au village. — Dites à votre femme de venir déjà ce soir; je vais partir tout de suite!

En effet, la Mayon ayant mis ses guêtres tricotées, ses mitaines, son mouchoir de laine à raie rouge, prit son petit paquet et son falot, car la nuit était venue pendant ce temps, s'acheminait vers le village de B.... Elle y arriva au milieu de la soirée, et se rendit tout de suite chez sa vieille cousine dont la maison était un peu à l'écart.

Elle trouva la pauvre femme dans un triste état: souffrante depuis quelque temps, elle avait dû négliger son ménage; le feu n'avait pas été fait depuis plusieurs jours et la maison semblait abandonnée. La Mayon retroussa sa jupe, sortit ses gros sabots et se mit en devoir de rétablir un peu de confort. Au bout d'un moment, la chambre claire et gaie avait un tout autre aspect, et la vieille femme, dans son lit, contemplait d'un œil satisfait ce changement:

« Tu es vraiment une bonne fille, Mayon; je le sais déjà, du reste, et je ne t'ai pas oubliée dans mon testament; tu auras ta part. »

C'était une singulière vieille. Depuis longtemps la mort de son fils et de son mari l'avait laissée seule au monde, et elle était restée dans cette maison trop grande pour elle, mais où chaque meuble, chaque coin lui rappelaient un souvenir. Sortant peu, vivant avec une frugalité de pauvresse, elle cultivait son jardin, retirait ses fermages et jamais personne n'avait pu savoir ce que devenait son argent. — Elle avait la réputation d'être un peu folle et très avare, et son air sévère, ses façons mystérieuses lui avaient donné celle d'être un peu sorcière. L'étrange renommée, dont sa maison jouissait, n'avait pas contribué à rendre la maîtresse populaire; aussi ne l'approchait-on qu'avec une terreur mal déguisée, et était-elle complètement délaissée.

Un peu plus tard, la maison était mise en ordre, la porte fermée à clef, et la chambre réchauffée. La malade, calmée par la tisane que la Mayon lui avait préparée, parut s'assoupir, et celle-ci, tirant les rideaux du lit, s'installa dans la bergère. Bien décidée à veiller, elle prit son livre de psaumes qui ne l'avait pas abandonnée et commença sa lecture:

Quand j'ai prié ta majesté,

Seigneur, mon Dieu, j'ai eu santé, etc.

Mais la fatigue gagnée à marcher dans la neige et la chaleur l'assoupirent bientôt, et le livre glissant de ses mains, la Mayon fit ce qu'elle n'avait jamais fait jusque-là au chevet d'un malade, elle s'endormit.

Elle se réveilla tout à coup en entendant un bruit étrange, et croyant sortir d'un mauvais rêve, elle se

frotta les yeux pour se remettre. La chambre était dans le même ordre; la lampe brûlait toujours et les rideaux du lit ne semblaient pas avoir bougé; mais là-haut, au grenier, quelque chose se faisait entendre, et la Mayon se dit avec terreur que c'étaient certainement des crânes qui s'entrechoquaient. Un silence suivit, puis, dans la nuit calme, un houlement de chouette éclata sonore sur le toit et le bruit singulier recommença plus fort que jamais. La Mayon, plus morte que vive, murmura une prière, et saisissant sa dernière bribe de courage, ouvrit la porte du corridor, mais recula presque aussitôt effrayée. Une longue forme blanche descendait l'escalier du galelas. L'apparition passa devant elle, enveloppée d'un suaire blanc qui cachait toute la tête et dans lequel on ne voyait que deux yeux profonds comme des trous. La Mayon entendit ouvrir et fermer toutes les portes de la maison, et l'apparition repassa devant elle, remonta l'escalier, disparut dans le grenier, et un nouveau houlement retentit.

La Mayon, revenue en arrière, était tombée à genoux devant la bergère, lorsque ces mots sur son livre de psaumes la frappèrent:

Mon âme en Dieu, tant seulement
Trouve tout son contentement,
Car lui seul est ma sauvegarde, etc.

Un peu de courage lui revint, et, comme le bruit semblait s'être apaisé, elle voulut aller voir jusqu'au galelas. Tenant sa lampe d'une main, de l'autre son livre de psaumes, elle monta lentement l'escalier, s'arrêtant de temps à autre lorsqu'elle sentait flétrir ses jambes; mais reprenant bientôt sa marche par un effort suprême, tandis que les vieilles paroles de Théodore de Bézé résonnaient sous les poutres du toit et prenaient un accent étrange.

O Dieu, où mon espoir j'ai mis,
Viens soutain à ma délivrance,
Seigneur, que ton aide s'avance, etc.

Une idée s'était ancrée dans son esprit. Le diable venait chercher l'âme de la cousine Jaquemette et il fallait absolument l'en empêcher. Le psaume était infaillible; elle le savait et cette certitude la soutenait. On n'entendait du reste plus rien... Tout à coup, au moment où elle arrivait devant la porte du galelas, un long éclat de rire retentit, en même temps qu'un bruit argentin, comme d'un sac d'écus qu'on renverse. Elle reprit à voix plus haute:

O Dieu, accours hâtivement,
Vers moi, tant pauvre et misérable, etc.

Et elle entra. Au fond, dans l'obscurité, rendue plus noire par la lumière de la lampe, elle distinguait une forme blanche accroupie au milieu de vieux objets qui prenaient une apparence fantastique.

La Mayon avait commencé à haute voix l'oraison dominicale, et, soutenue par les divines paroles, elle s'avancait toujours, lorsque tout à coup l'apparition se leva brusquement, et, laissant tomber son voile, présenta à ses yeux effarés.... la figure enflévrée de la vieille Jaquemette elle-même, qui, se voyant découverte, se mit à ramasser son argent épars devant elle.

Elle remplit d'écus et de balz deux ou trois sacs, et les remit dans leur cachette, une vieille malle où se voyaient encore d'autres sacs pareils. La Mayon, terrifiée, ne savait que penser, lorsqu'elle vit la vieille se débouiller de son suaire et enlever du toit un épouvantail à moineaux, dont les planchettes en sapin, agitées par le vent, produisaient le bruit singulier qu'on entendait, puis reprendre en ricanant le chemin de sa chambre. — Dans son lit, la fièvre la reprit, et grâce à ses divagations, la Mayon put comprendre ce qui s'était passé.

Depuis longtemps, la Jaquemette, seule dans une maison isolée, avait peur d'être volée, et pour donner aux gens une crainte salutaire de son logis, n'avait rien trouvé de mieux que d'exploiter la légende qui planait sur celui-ci. Elle avait placé sur le toit un *carguerile* dont les clapotements par les nuits d'orage s'entendaient au loin. Elle avait secoué des chaînes dans les chambres et, placée à la lucarne, elle avait imité le cri de la chouette, puis, jugeant ces précautions insuffisantes, elle avait pris l'habitude de faire le tour de sa maison enveloppée d'un drap de lit qui lui donnait réellement l'apparence d'un fantôme. Sous l'influence de la fièvre, elle s'était levée sans bruit, devant la Mayon endormie, et avait accompli son manège habituel.

La vieille Jaquemette avait réellement l'âme chevillée au corps, car elle ne mourut pas encore malgré cette secousse. Elle dura plusieurs mois pendant

lesquels la Mayon la soigna avec son dévouement habituel.

Enfin, on porta la vieille en terre, et le lendemain, la maison remise en ordre, les scellés posés partout et les clefs déposées entre les mains du juge, la Mayon put reprendre son paquet et rentrer chez elle.

Elle revit avec satisfaction ses chèvres et son chat que les voisins avaient soignés et qui lui souhaitèrent la bienvenue chacun à sa manière.

Deux jours après, une lettre l'appelait au village pour la lecture du testament de la vieille Jaquime.

Il était court et portait une date récente.

« Pour dédommager les pauvres du tort que je leur ai fait pendant ma vie par mon avarice, je donne tout ce que je possède à ma cousine, Marie N***, dite la Mayon à tout le monde. »

Le tout dûment signé et légalisé.

La Mayon fit un bon de stupeur, et son premier mouvement fut de refuser; puis, relisant le testament de la vieille Jaquime, elle se ravisa et accepta. —

Le lendemain, tout le monde apprit la nouvelle, et à part quelques cousins dégus, tout le monde applaudit. Les pauvres se réjouirent comme si l'héritage leur avait été donné par devant le notaire et ils n'eurent pas tort. L'héritière de tant de biens au soleil et d'écus à l'ombre ne changea rien à sa misère, ni à son genre de vie; elle continua de courir par tous les temps chez les malades et les affligés, vêtue, comme autrefois, de sa jupe de milaine, de sa coiffe de dentelles, et de son mouchoir tricoté à raies longues, mais on remarqua que son panier était devenu plus grand et plus lourd. On remarqua aussi que plus d'un père de famille, ruiné par la maladie, reprenait courage et faisait face à ses affaires. On entendit plus d'une mère mourante, déclarer que la mort ne lui faisait plus peur, parce la Mayon avait promis de soigner ses enfants. — On vit plusieurs vieillards abandonnés jusqu'alors, soignés dans de bonnes familles, où une personne charitable payait leur pension. On vit plusieurs gars et plusieurs jeunes filles, élevés misérablement par la commune, entrer en apprentissage, s'établir et devenir d'honnêtes pères et mères de famille. On vit beaucoup de choses encore, depuis le clocher de l'église recouvert, jusqu'à la rivière endiguée, et nul ne demanda quel était l'auteur de tous ces bienfaits. Tout le monde le connaît.

Elle est morte depuis longtemps, mais son nom demeure encore, et plus d'une aïeule aux cheveux blanchis, parlant à ses petits-fils, du temps jadis, pense avec attendrissement à la *Mayon à tout le monde*.

PIERRE D'ANTAN.

Petites causes, grands effets.

En faisant mon école de recrues, j'eus l'occasion de vérifier l'exactitude de ce proverbe.

La compagnie, forte de 150 hommes, rentrait vers la fin de la journée après de fatigantes manœuvres. La chaleur accablait les braves pioupious qui avançaient péniblement avec l'allure particulière aux troupiers las des multiples évolutions, des marches et contre-marches qui figurent invariablement à l'ordre du jour.

Au loin, sur la route poudreuse, l'arrière-garde s'efforçait de rallier les éclopés et les trainards, courbant l'échine sous le poids du sac garni selon toutes les prescriptions fédérales. Le gros de la colonne arrivait aux portes de la ville et s'apprêtait à faire en bon ordre sa rentrée habituelle, quand, tout-à-coup, le capitaine qui se tenait en tête, se mit à courir à toutes jambes.

Emoi dans les rangs subitement rompus par ce brusque changement d'allure. Mais, bien que personne ne comprît rien à cette fougue, il fallut bon gré, mal gré, suivre l'officier in�ambe qui dévorait l'espace.

Bientôt la troupe lancée au triple galop enfilait les rues étroites, arrivait comme une avalanche devant la caserne, bousculant la garde montante et réveillant un tambour qui se mit à battre la générale.

Le tumulte était à son comble.

Au bruit des pavés ébranlés par ce furieux pas de charge se mêlaient les clamours des

passants et le cliquetis des armes ; sacs, bidons, gamelles, marmites prussiennes et autres, tous les accessoires de la ferblanterie militaire, secoués et ballottés comme pour un charivari monstre, faisaient consciencieusement leur partie dans ce concert étrange.

Tout a une fin, heureusement. Dans la cour, but suprême de cette course au clocher, la troupe affolée s'arrêta ; les hommes haleants, épisés, cramoisis jonchèrent bientôt le terrain, qui présenta en quelques secondes l'aspect d'un champ de carnage. Il fallut un bon quart d'heure pour que chacun pût reprendre son souffle. Pendant ce temps, le capitaine avait disparu. Tout s'expliqua quand il revint et qu'il put enfin, ayant aussi repris son calme, parler au colonel venu aux renseignements.

Le brave chef de notre compagnie avait, paraît-il, pris le matin, quelques sachets d'une poudre très recommandable par ses propriétés laxatives. Oubliant ou peut-être négligeant les précautions qu'il est d'usage de prendre en pareil cas, il était parti pour la manœuvre. Au retour, éprouvant des troubles sur la nature desquels il n'y avait pas à se méprendre, il avait mis tout son espoir de salut et de prompte délivrance dans l'amplitude de ses enjambées, sans en prévoir les suites.

A.-L.

Lè dou maquegnons et lo Dieu-me-dane.

Quand on cutes tot solet dein on bon lhi va bin ! on pao sonicà et mimameint ronclià à se n'èse ; mà, quand faut drumi à dou su la mama paillesse avoué cauquon d'autre què sa fenna, vo n'ètes perein bin.

Et s'on est d'obedzi dè cutes avoué on compagnon qu'on ne cognai ni d'Eve et ni d'Adam, coumeint cein arrevé cauquies iadzo quand on va dein lo défrou, l'est onco on autra misère, kà, on ne sà pas que pao arrevé quand faut s'etairé découté on lulu que n'a petétré pas tsandzi dè tsemise du six senannès ; pu, iat dè canailles pè lo mondo.

Por mé, n'amo rein tant sailli dè tsi no, po cein que, dài iadzo assebin, on est d'obedzi dè drumi 'na demi-dozanna dein lo mimo pailo et bin soveint, découté lè pe grands pardours dão canton.

On boutequ dè pè Dzenéva étai arrevé dévai la né dein on petit veladzo dão canton dè Fribor, on dzo io y'avai 'na grossa faire et on moué de maquegnons venus on pou dè pertot. Coumeint n'ia què duès pintès dein stu veillardzo, lè dou carbatiers sè démandavont fo dianstre lodzériont tot cè mondo, kà la faire sè fasai onco lo leindéman.

Don, quand lo boutequ arrevé, sè dépatsi dè sè queri on lodzéméint po la né. Tsi lo premi carbatier, lè tsambres étiont dza totès promessès et s'ein va don tsi l'autro.

— Ma fai, l'ai desestusse, me resté feinament 'na tsambra avoué on lhi à duès pliaccès et on petit lhi dè repou dein clia mima tsambra. Se vo vollaui cutesi on lhi, vo sarà d'obedzi dè drumi avoué cauquon et secein vo z'arreindzé dè passà la né su lo lhi dè repou, et bin fédès ! pu pas mi vo deré !

— Et bin, va que sai de ; m'arreindzérè prao ; mà quouï est-te cein po dài dzeins lè dou z' autre qui vindront drumi dein clia tsambra ?

— Ma fai, n'ein sè onco rein !

Et lo Dieu-me-dane s'ein va.

On bocon pe tå, vouaïque dou maquegnons, dza diés què dài tiensons, que s'aminont po démandâ à lodzi et lo carbatier lão dese coumeint l'avai de à l'autro ; l'accettont la tsambra et restont à la pinta à baire cauquies demi-litres tantqu'ia l'hâora d'allà à la paille.

Cauquies menutès après, cé dè Dzenéva re-

vint et, coumeint desai que volliavè allà cutesi tot lo drai, lo carbatier l'ai montrè lè dou compagno que dévessant drumi dein la mama tsambra què li ; mà cliai z'iquie coumeinciv dza à être on bocon bliets.

Quand fut dein la tsambra, lo Dieu-me-dane sè peinsè : « Ah ! l'est avoué dái cocardiers dinse que mè faut drumi sta né, atteindès-vo val ! ie vé vo z'ein fèrè dè iena ! »

Adon, noutron gaillà, après avai ruminà on bocon, soclié lo craisu et, sein pi sè déveti, va sè fourré dezo lo grand lhi io sè peinsavè que lè dou z'estaffiés ne manquériont pas d'allà s'etairé.

N'yavài pas cinq menutès que l'étai lè dezo que lè dou maquegnons arrevont ein brelein-tseint dein la tsambra.

— Dis vai, se fe ion, ein tréseint sè z'hail-lons, lo pintier n'o z'a de quon dévessâi ètré trié ice po drumi ! L'autro, io est-te ?

— N'ein sè rein, mà mè mouzo que va astout arrevâ, dese l'autro, ein tréseint sè solâ.

— Sà-tou quie ? S'on lâi fasai 'na bouna fara po recaffà on bocon, hein ?

— Va que sai de !

— Et bin, attiuta : mè, vé mè cutesi dein lo grand lhi, et tè, quand te sara tot dévetu, t'aodré tè fourrà dein cè boufet, t'eincliouré dedein et quand lo gaillà vindrè et que sarà à la paille, te faré cauquies ronniâts po lâi fèrè eincrairé que ia dâi revgegments perquie ; lo luti preindrà poaire et va s'einsauvâ coumeint se l'avai ti lè diabllio à sè trossès. Dinse, ne sareint tot solets et ne poreint mi dévezâ dè noutrès z'affrères.

Dinse de, dinse fè ; mà lo Dieu-me-dane qu'ouïessai tot cein du dézo lo lhi sè peinsavè assebin : « Atteindès-pi, chameaux ! m'ein vé vo z'ein djuï iena à ma façon et vo z'allâ vairè quouï va recaffà. »

Quand ion dâi maquegnons fe eincliou dein lo boufet, l'autro s'approutse ein tsemise ào bet dão grand lhi po preindrè dein la trabllia dè né vo sèdès prao quiet ; mà on iadzo que l'eut l'uti ein man, vouaïque lo Dieu-me-dane que tré 'na motsetta dè son bosson dè gilet, l'allumé et ein allondzeint on bocon lo bré du dezo lo lhi l'ai fot lo fu à son pantet.

Lo pourro maquegnon, quand cheint que boulrâve pè derrai, laissè corrè lo touni que s'elliaffè ein millè briquès et, ein châoteint pè la tsambra, sè met à fèrè dâi bouaiâts dâo tonaire, eint crieint : « Aô sèco ! ào fu ! ào fu ! ào fu ! »

Adon cé qu'etai dein lo boufet, quand l'out crié : ào fu ! eut assebin 'na fringâl dâo tonaire et ne sè cheintai pas à noce lè dedein : fasai dâi dzevatafes dè la metsance po poai défonçà la porta et coumeint créyai que y'avai n'ècendie dein la barqua, sè met à crià :

« Sàovà lo boufet ! se vo plié ! sàovà lo boufet ! » kâ grûlâvè qu'on dianstre d'ètré grelhâ à tsavon.

Coumeint vò peinsâ, cein a fè on détertin dè la metsance, lo carbatier et ti cliai qu'èfiont pè la pinta sè sont amenâ dein la tsambra avoué de l'èdhibe dein dâi seillès et dâi z'arrojâo, mà quand l'ont vu lo gaillà que sè promenâvè pè lo pailo pe moo què vi, avoué 'na tsemise à maiti boulrâve pè derrai et l'autro eincliou dein lo boufet et que roillivè adè contre la porta ein boaleint : ào sécoo ! l'ont astout zu lo fin mot dè l'affrère et l'ont recaffâ à sè teni lo veintre !

Adon, quand sè sont zu remet on bocon, lè z'ont fè reveti ti dou et sont ti redicheindu à la pinta baire on vèro su clia poaire et trinqua avoué lè dzeins qu'èfiont dza arrevé avoué la pompe à fu.

Ma fai, c'est lè dou maquegnons qu'ont du payi tot lo comerce et s'ein sont tiré avoué treinta francs noinanta, comprâi lo touni ébre-quâ que l'ont du payi aô carbatier.

N'ont jamé su ni lè z'ons ni lè z'autro com-

meint lo fu avai prai, kâ cé dè Dzenéva, quand l'a vu arrevâ tot cè mondo dein la tsambra, s'est dépatsé dè sailli du dezo lo lhi et s'insauvâ sein tambou ni trompette. Nion ne l'a jamé revu.

Réimpression des lois vaudoises. — Le Grand Conseil a adopté dans sa dernière réunion la loi épurant le recueil officiel des lois vaudoises, les éditeurs viennent d'entreprendre l'impression de la première série, comprenant toutes les dispositions restant en vigueur, qui figurent dans les volumes des lois des années 1803 à 1845. Ce nouveau recueil officiel, publié sous la surveillance du Conseil d'Etat, comprendra aussi le Code civil du 11 juin 1819.

Les éditeurs ont pris note des souscripteurs qui ont répondu à la circulaire de novembre 1896. Les personnes qui le désireraient peuvent encore souscrire en s'adressant à l'imprimerie Vincent, à Lausanne.

Fête des Narcisses. — Le 40 mai, les bureaux seront ouverts à midi, les tribunes à 1 heure. A 1 h. 30, morceau d'ouverture. A 2 h., grands ballets du Printemps, avec chœurs, 600 exécutants. Puis défilé, bataille de fleurs, cortège, distribution des prix, licenciement. Le soir, à 8 heures, au Kursaal, grand concert, fête vénitienne, illumination, grands feux d'artifice ; entrée : 1 franc. Le jeudi 41, jour de l'Ascension, à 3 h. 30, morceau d'ouverture et grands ballets. Après la représentation, grand concert au Kursaal.

Boutadé.

Un citadin bien vêtu s'est égaré à travers champs. Un paysan vint à passer, le citadin lui demande son chemin. Le rustre lui dit sournoisement :

— Quoi, bon monsieur, vous ne savez pas votre chemin ! Mais le premier imbécile connaît ça.

— Justement, mon ami, c'est pour cela que je vous le demande.

— Dites donc, docteur, c'est vous qui soignez Greluchet ?

— Sans doute.

— Son mal n'est pas grave, j'espère ?

— Mais, plus que vous ne pensez.

— Comment ! un gaillard robuste, carré d'épaules.

— Eh ! eh ! on en enterre tous les jours de mieux portant.

OPÉRA. — L'ancien et le nouveau répertoire se partagent les faveurs du public. L'ancien a ses fidèles obstinés, mais les admirateurs du nouveau font tous les jours des recrues. Petit à petit, on finit par y voir clair dans ces partitions, qui nous paraissent quelque peu touffues. L'insuffisance de notre culture musicale — nous parlons du plus grand nombre des auditeurs — ne nous permettait pas tout d'abord de comprendre et d'apprécier les innovations hardies des compositeurs de l'école actuelle. Cette école vient de remporter sur notre scène une victoire incontestable. Les deux représentations de *Thaïs*, de Massenet, ont eu salle comble et ont provoqué dans l'auditoire des moments de réel enthousiasme. Cette pièce avait été montée avec un soin particulier ; la mise en scène était tout à fait à la hauteur. — Demain, dimanche, **La fille du régiment**, de Donizetti, et **Les noces de Jeanette**, de Victor Massé. — Lundi, **Le barbier de Séville**, de Rossini, l'une des œuvres de l'ancien répertoire qui soutiennent le mieux leur réputation.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Fac-tures. — Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.

Lausanne. — *Imprimerie Guilloud-Howard.*